

au bureau du Journal.

s-Motosacoche

CONDOR.

machines à prix réduit.

technicien, Bulle.

immuables qu'il possède au

DIS-ROIS

n, garage, écurie et trois jardins de la lumière électrique.

mars 1908, dès les 2 h.

008.

propriétaire

Alex. PILLOUD.

de meubles.

rrerie de Semales, en

Quercy, mercredi 11

10 heures du matin :

style anglais. Salle à manger

ancien. Piano, armoires riches et

lits complets, canapés, divan

nil, chaises, tables, glaces, etc.

signements s'adresser à M. J.

béniste. A Bulle, ou à M. Bard,

Semales.

34 ans

accès placent le véritable

MAC FERRUGINEUX

GOLLIEZ

Marque : 2 Palmiers

ier rang pour le traitement

nie, pâles couleurs, faiblesse,

la vente partout en flacons

10 et 5 fr.

Dépôt général :

GOLLIEZ, Morat.

PRODUIT QUI N'A PAS

sa réputation

est toujours

grandissante

c'est bien notre

merveilleux

ON DES VOSGES

contre

rhumes, toux,

catarrhes, etc.

Goût

agréable.

Déposé [H298X

nonobstant portant pas le mot VOSGES

de B. et P. est une imitation inférieure

189

PRO : BRUGGER & PASCHE,

de confiserie, Genève.

beau mulet

anti sage, est à vendre, ainsi

des rubes,

au bureau du Journal.

VENDRE

air GREMAUD, à Riaz, un

t sur ressorts, en bon état,

solide.

de la Gruyère

able de l'agence de

n compte-courant,

. Il nous transmet des

ou sur obligations à

e branche.

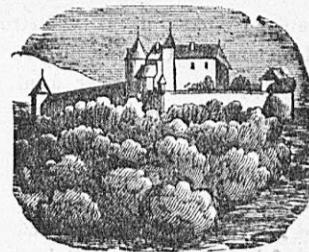
seau), près de l'Hôtel

[397

isse, Fribourg.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2³⁸ 5⁰⁵ 8⁵⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹⁵ 4²⁵ 8²² 10³²

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois, » 2.50
Etranger : 1 an, » 9.—
» . . . 6 mois, » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le 10 mars 1908.

Les plantes qui guérissent.

Nos grands-mères avaient coutume de récolter chaque année un certain nombre de plantes dont la vertu médicinale leur était connue. L'habitude était bonne, mais à cause de cela peut-être nous l'avons perdue, car il est connu que seules les mauvaises traditions se conservent.

A présent, la plupart des ménagères ne savent même plus à quoi peut servir telle ou telle herbe commune et ne se doutent pas que son emploi leur serait précieux en plus d'un cas et économique aussi.

A leur intention, nous allons indiquer les propriétés de quelques simples, en les engageant vivement à s'en approvisionner, certain d'avance que, le cas échéant, elles ne le regretteront pas.

La racine du fraisier est astringente et diurétique. Les feuilles en décoction dans l'eau-de-vie sont très efficaces contre la diarrhée. Les feuilles de framboises employées en décoction comme gargarisme sont excellentes contre les affections de la gorge ; il en est de même des feuilles de ronces et de celles de violettes.

Contre les rhumes, on peut user avec succès d'infusions de coquelicot, de mauves, de bourgeons de sapin, de

ierre terrestre ou d'hysope qui ont encore d'autres propriétés. La première de ces plantes peut servir très efficacement pour des cataplasmes. Le lierre terrestre en infusion donne des résultats excellents dans les cas d'asthme et de catarrhe pulmonaire. Quant à l'hysope, infusée à la dose de dix grammes par litre d'eau, elle calme l'asthme humide des vieillards. Pilée et bouillie elle constitue un cataplasme de premier ordre pour les meurtrissures et les coups.

En décoction, la douce-amère qu'on sucrera avec du miel, peut être employée contre les affections de la peau de forme dartreuse. Elle réussit également dans la coqueluche.

Les rhumatisants ont intérêt à user de fumigations de baies de genévrier. Le lierzon, qu'il s'agisse de celui des jardins ou de celui des champs, est un bon purgatif léger. La barbe s'emploie pour le même usage ainsi que la moutarde blanche.

Si l'on est atteint d'indispositions nerveuses, de maux de tête ou d'estomac, si les digestions sont pénibles, les infusions de tilleul, de camomille, de feuilles d'oranger, de mélisse, de menthe, de fenouil ou d'anis. Les racines de ces deux dernières plantes bouillies dans l'eau facilitent la sécrétion des urines. La menthe poivrée est en outre un stimulant des gens affaiblis.

L'écorce du saule en décoction calme la fièvre. Employée en lavages,

elle constitue un bon antiseptique contre les ulcères. Il en est de même des feuilles crues de lierre grimpant qu'on emploie utilement pour panser les caustères et qui, bouillies dans l'eau, guérissent les brûlures. La pomme de terre râpée remplit à merveille ce dernier office.

La fleur de sureau détermine la transpiration ; employée en lavages elle soulage les inflammations des yeux, du nez et de la peau et guérit les piqûres. Il en est de même de la laitue. Les feuilles de toux provoquent la sueur mieux encore que la bourrache et l'infusion en est très recommandée aux rhumatisants et aux goutteux. Le cerpolet en infusion a la réputation de dissiper l'ivresse. Les feuilles de noyer sont dépuratives et toniques. Rien ne vaut, pour les vieux fatigués, des lavages avec des infusions de fleurs de bluets. Le plantain écrasé cru sur une piqûre venimeuse fait cesser la douleur et arrête l'inflammation. Le persil et le cerfeuil sont diurétiques, le pissenlit dépuratif et le cône de houblon apéritif, fébrifuge et versifuge.

La plupart de ces plantes peuvent être conservées. On les cueillera après la rosée et lorsqu'elles seront à peine épanouies. On les mettra à sécher dans un lieu sec, aéré, à l'ombre, le soleil faisant évaporer les essences. Elles seront placées ensuite dans des boîtes bien closes. S'il s'agit d'écorces, on récoltera au printemps celles

d'arbres résineux et en automne celles d'autres arbres.

Docteur JACK.

NOUVELLES SUISSES

Télégraphes. — Suivant le rapport de la Direction des télégraphes, les comptes pour 1907 bouclent par un bénéfice de fr. 521,435. Au budget on avait prévu un bénéfice de 60,500 francs.

En 1906, le bénéfice net avait été de fr. 1,011,297. La différence au moins s'élève donc à fr. 489,862. La cause principale de cette diminution des bénéfices est dans la mauvaise saison de l'été et surtout de l'automne 1907 qui a fait diminuer les recettes pour dépêches à l'étranger. Il y a eu un afflux moins considérable de voyageurs aisés et riches, qui s'arrêtent plusieurs semaines dans le pays, y reçoivent et expédient presque tous les jours de la correspondance télégraphique et font largement usage du téléphone.

Indemnités d'officiers. — L'indemnité à payer aux officiers montés pour la ration de fourrage à laquelle ils ont droit pour leurs chevaux est fixée à 2 francs par jour.

La catastrophe du Lötschberg. — Dans la nuit de jeudi à vendredi est mort, à l'hôpital de Brigue, où il était en traitement, M. l'ingénieur Silva

véritable amour, naîtra bientôt. Et, heureuse, elle se sentait plus vaillante, plus forte ; de nouveau elle parlait de guérison.

Elle n'avait plus de ces lourds silences pénibles dont, quelque temps auparavant, rien ne la distrait. Elle faisait des projets ; les journées lui semblaient courtes.

L'année d'avant, comme elle avait entrepris des travaux de réparations aux Pressoirs, elle avait fait repeindre et décorer avec un soin particulier, au premier étage de l'aile droite où se trouvaient déjà la chambre et le cabinet de travail de Julien, deux grandes pièces qu'elle avait destinées à être, dans l'avenir, l'une la chambre, l'autre le boudoir de sa future belle-fille, encore inconnue, déjà aimée. De beaux meubles Empire, qui venaient de la grand-mère de M. Cayrol et faisaient l'admiration des collectionneurs, les garnissaient. Les sièges avaient été recouverts d'étoffes modernes d'un style très pur. Restait à choisir les rideaux et le tapis... Il fallut qu'Eliette donnât son avis et décidât encore d'une foule de choses.

Maintenant, madame Cayrol n'avait pas de préoccupation plus chère que celle d'a-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

Comédie Nuptiale

PAR

GUY CHANTEPLEURE

— Qu'est-ce que tu as ? demanda-t-elle en le regardant au fond des yeux.

— Rien, maman, un peu de migraine.

— Et puis ? Et puis quoi ? Vous ne vous entendez pas, ce soir ?

— Mais si... nous nous entendons très bien... j'ai mal à la tête, voilà tout.

— Eliette, fit la vieille dame, venez ici...

Je suis sûre que c'est lui qui a eu tort, ma petite... C'est toujours eux qui ont tort ; seulement... ils ont tant de mauvaise vanité que c'est toujours nous qui devons revenir les premiers... Tenez, puisqu'il a mal à la tête, mettez lui vos petites mains fraîches sur le front... Je ne connais pas, pour ma part, de meilleur remède... J'en ai usé !

A genoux, près du fauteuil de Mme Cay-

rol, le front toujours appuyé à l'épaule de sa mère, Julien ne fit pas un mouvement.

Mlle Morin se taisait, troublée, hésitante.

— Bon ! les voilà qui jouent à qui boudera le mieux !... Soyez généreuse, ma mignonne !... Guérissez-la-lui sa méchante tête... Allons !

Cette fois, presque machinalement, Eliette obéit. Debout derrière Julien, elle se pencha, et, tandis que sa bouche agitée d'un imperceptible tremblement souriait à Mme Cayrol, ses deux mains s'entrelacèrent sur le front du jeune homme, y laissant un moment l'apaisante caresse de leur fraîcheur.

— C'est vrai, dit-elle, voulant parler à tout prix... Votre front brûle !... — J'ai très mal !... soupira-t-il.

Il renversa la tête en arrière pour regarder sa fiancée ; les mains compatissantes traînèrent légèrement sur son visage ; il les baisa au passage.

Eliette eut l'air si décontenancée que Mme Cayrol se mit à rire, très satisfaite du tour qu'avaient pris les choses.

— Que voulez-vous qu'il fit, ce pauvre garçon ? s'écria-t-elle, — ne pensant pas si

bien dire, en somme.

Il lui arrivait ainsi d'avoir l'intuition plus ou moins précise de quelques discordances entre les jeunes gens. Elle devinait Eliette un peu ombrageuse, un peu farouche, mais la savait sensible, aimante... Tant que ces petits heurts ne venaient que d'Eliette, elle ne s'en inquiétait guère.

Eliette serait infailliblement conquise ; puisque Julien était attentif, empressé, puisque peu à peu il semblait se complaire en ses devoirs de fiancé, qu'importait cette imperceptible résistance de la jeune fille !

Ce même soir, seule avec mademoiselle Morin, la vieille dame ne put s'empêcher de dire, après un long baiser :

— Vous l'aimez bien, mon Julien, n'est-ce pas, ma chérie ? vous l'aimez de tout votre cœur ?

Et, très doucement, Eliette répondit :

— Si je ne l'aimais pas de tout mon cœur, aurais-je consenti à être sa fiancée ?

Madame Cayrol avait confiance. Elle était sûre qu'entre ces deux êtres jeunes et charmants, qui semblaient avoir été rapprochés sous ses yeux et par sa tendresse pour se comprendre et s'aimer, l'amour, le

l'une des victimes de la catastrophe du Goppenstein. On avait dû, vu son extrême faiblesse, renoncer à lui amputer une jambe. M. Silva n'avait que 30 ans. Il sera enterré à Turin.

Le nombre des victimes qui ont succombé est ainsi de douze.

— **Nouvel accident.** — Samedi matin, à 9 h. trois ouvriers italiens ont été grièvement blessés par l'explosion d'une cartouche de dynamite qui se trouvait dans les débris de pierre, sur le chantier de l'entreprise du Lœtschberg (tronçon de Goppenstein à Brigue.)

— **Lucerne.** — **Emprunt communal.** — Le conseil communal a repoussé par 21 voix contre 19, un projet de contrat en vue d'un emprunt de 4 millions 4 %, cours d'émission 98 1/2, auprès de la Banque de Lucerne au nom d'un groupe de banques suisses, les conditions ne lui paraissant pas assez favorables à la ville.

— **Glaris.** — **Le mauvais berger.** — Le capucin Regli, de Realp, a pris la fuite pour se soustraire à la justice qui le recherche à propos d'une série de graves actes immoraux. Les victimes de ce vilain personnage sont de jeunes écoliers. Le père Regli, qui séjournait en dernier lieu au couvent de Nâfels, était très connu dans tout le canton de Glaris, où il allait de maison en maison, quêtant pour des œuvres pies.

— **St-Gall.** — Le tribunal cantonal a condamné le nommé Aloys Wyssmann qui, en octobre 1907, avait tué à coups de couteau, au Ricken, son camarade Artho, à 5 ans de réclusion.

— **Valais.** — **Cœur de pierre.** — Nous lisons sous ce titre dans le *Confédéré* du Valais :

On nous raconte une histoire stupéfiante dont les acteurs, si une enquête que nous espérons, en démontre l'authenticité, méritent d'être signalés au mépris public par la voie de la presse :

Dans une commune du grand district, tout près du chef-lieu, une pauvre femme, poussée par le besoin, déroba au laitier l'importante somme de soixante centimes ! Son enfant qu'elle allaita à faim et elle n'a rien à lui donner, la source est tarie, il faut bien qu'elle mange... Le vol (oh combien !)

chever l'aménagement de ce joli appartement, et elle y prenait tant de plaisir que ni Julien ni Eliette ne songeaient à contracter sa fantaisie.

Elle s'entendait avec le tapissier, elle écrivait des lettres, elle faisait des listes... Parfois, sans le savoir, elle mettait Eliette au supplice. Quand la jeune fille laissait transparaître sur son visage quelque chose de ce qu'elle éprouvait, madame Cayrol pensait que, dans sa fierté, Eliette, pauvre et sans famille, souffrait peut-être de tant recevoir sans rien apporter, et elle redoublait de maternelle tendresse pour effacer cette impression pénible...

Là n'était pas cependant, pour mademoiselle Morin la plus dure épreuve. Madame Cayrol recevait quelques visites intimes... Les dames, les jeunes filles, qui traitaient peut-être d'intrigante et qui enviaient très certainement la fiancée de Julien Cayrol, ne surent jamais de quels efforts, de quelles luttas, de quelle misère, était fait le sourire qui accueillait leurs félicitations !

Ainsi vint Noël. L'appartement de l'aile droite était terminé. Alors, à brûle-pourpoint, comme

est découvert, le président en est nanti et délégué un de ses conseillers pour conduire la « misérable » en prison au chef-lieu.

Par une nuit noire et de tourmente, le lugubre cortège se met en route : la malheureuse mère, son nourrisson sur les bras, encadrée de quatre sergots improvisés, franchit les quelques 4 ou 5 kilomètres et arrive devant le brigadier de gendarmerie.

Le conseiller explique, en beaucoup de mots, les ordres reçus et fait mine de s'en retourner, mais, tableau ! ébahissement de tous, quand le brigadier, brave et digne homme, n'entendant pas de la bonne oreille les explications données, l'apostrophe : « Vous voulez donc laisser mourir ce petit qui a besoin du lait de sa mère, pour la misérable somme de 60 centimes !... que cette femme, s'est du moins offerte à rembourser ?... Allez-vous-en trouver le président du tribunal, si vous le voulez, quant à moi, je me charge de la mère et de l'enfant, ce n'est pas au violon que je les mettrai, mais chez moi, entendez-vous : ils ont faim, ils mangeront, ils ont froid, ils se réchaufferont... Allez !... »

Nos quatre braves, tout penauds d'une pareille réception se mirent à nouveau en route pour aller réveiller le président du tribunal qui, à son tour, les envoya... promener.

Honteux comme un renard... etc., ils s'en furent à leur village.

Nous ignorons la fin de l'histoire et nous nous contentons d'attirer l'attention de qui cela concerne sur un fait aussi écœurant.

— **Accident.** — Mercredi soir, à Martigny, un ouvrier de M. Girard, occupé à des travaux à la Bataz, a eu un œil arraché par un coup de mine.

— **Neuchâtel.** — **Fonctionnaire infidèle.** — Sur plainte au Département cantonal des finances, le parquet a fait arrêter jeudi matin le nommé Schwaar, secrétaire de préfecture à Boudry, inculpé de falsification des registres d'impôt et de détournements pour un montant d'environ 6000 fr.

Eliette et Julien revenaient de la grand-messe, où elle avait voulu qu'ils allassent ensemble, la vieille dame leur demanda gaiement de fixer la date du mariage.

Ni l'un ni l'autre n'avaient prévu cette brusque mise en demeure. Ils eurent un moment de stupeur et faillirent se trahir.

Eliette parla au hasard... La mort de son père était bien récente... Elle n'avait encore annoncé ses fiançailles à personne ; elle ne s'était pas occupé de son trousseau...

Ces objections étaient faibles. Madame Cayrol en eut raison de suite. Après quatre mois de grand deuil, le scrupule filial, d'Eliette était exagéré... Un mariage est bien vite annoncé... Quand au trousseau, il était commandé... Eliette le recevrait pour ses étrennes... Et, le temps de publier les bans, elle aurait sa robe de noces.

A son tour, Julien essaya d'intervenir. Le cœur serré, il dit :

— Nous ne voulons pas nous marier sans toi, maman... Et tu n'es pas encore assez forte pour sortir et assister à notre mariage.

(A suivre).

A L'ÉTRANGER

— **France.** — Les impôts rentrent bien. — Le rendement des impôts en France, pour février, s'élève à 221,325,500 fr., soit, par rapport aux évaluations budgétaires, une plus-value de 7,884,500 fr., et par comparaison avec la période correspondante de 1907, une plus-value de 6,560,800 fr.

Ajoutons que février avait cette année un jour de plus, ce qui constitue une recette exceptionnelle.

— **La grêle à Cannes.** — Une trombe de grêle s'est abattue sur la campagne. La couche de grêlons atteignait trois centimètres.

— **Grande-Bretagne.** — Une fortune dans un piano. — Une dame de Clacton avait acheté l'été dernier dans une vente locale un vieux piano. Comme elle ne réussissait pas à en faire sortir un son, son gendre le mit en pièces. Il trouva caché entre les cordes, des billets de banque pour plus de mille livres ou 25.000 fr.

— **Chine et Japon.** — Le Japon a signifié à la Chine qu'il exige une indemnité et la libération du « Tatsu-Maru » et de sa cargaison dans un laps de temps raisonnable, sinon il agira. Le bureau des affaires étrangères de la Chine a accusé réception de l'ultimatum. Le Japon attend une réponse pour aujourd'hui. Il n'acceptera pas l'offre de la Chine de faire une enquête. Il insiste pour qu'on lui fasse des excuses pour avoir abaissé le drapeau japonais à bord du *Tatsu-Maru*. Il n'accepte pas de méditation. Il estime que la Chine est dans l'erreur au sujet de la matérialité des faits et prétend que cette matérialité ne peut être discutée. En présentant l'ultimatum, le vicomte Hayashi a fait allusion à la sympathie de son pays pour la Chine ainsi qu'à la question de la contrebande et du commerce des armes.

— **Hongrie.** — **Avalanche.** — Dans la vallée de Dabrava, comitat de Liptau, 12 ouvriers ont été emportés par une avalanche. Six ont été tués et quatre grièvement blessés.

— **Amérique.** — **L'espion du jour.** — Le *New-York Herald* annonce que la police a arrêté un Allemand, nommé Esser, employé dans la fabrique de torpilles Blisse, chez lequel on a trouvé des documents qui établissent qu'il était en pourparlers avec des gouvernements étrangers, notamment l'Allemagne, pour livrer le secret de la fabrication des torpilles et d'autres engins exclusivement employés par la marine américaine.

BRÈVES NOUVELLES

— **Suisse.** —

Les ouvriers confiseurs de Bâle-Ville sont en grève au nombre d'une centaine.

— Victoire radicale au Tessin. MM. Simen et Soldini sont élus conseillers aux Etats à une forte majorité.

La fête cantonale des chanteurs valaisans aura lieu le 17 mai à Chamossion.

— **Etranger.** —

Le tsar a commué la peine de mort prononcée contre Stessel en 10 ans de forteresse. Les autres généraux sont graciés et promus à des grades supérieurs.

— Mme Adamoviez, devenue folle, tente de tuer sa sœur et son ex-mari, l'ex-archiduc Léopold, puis veut se suicider.

— Près d'Orenbourg (Russie), un train dérailla ; 15 tués et 41 blessés mortellement.

— Le feu détruit la ville de Koutais (Caucase). 200 maisons détruites. Nombreux morts et disparus.

— Une explosion s'est produite samedi dans un puits de naphte à Tatanovice, en Galicie. Le puits est détruit. Plusieurs ouvriers blessés.

CANTON DE FRIBOURG

— **A la légion étrangère.** — Nous avons raconté le désastre subi par une expédition de la légion étrangère, qui fut surprise par une tourmente de neige dans le Sud-Oranais. Un grand nombre de légionnaires périrent.

Parmi eux était un Fribourgeois, Edouard-Louis-Ignace Gendre, soldat à la 10^{me} compagnie du 1^{er} étranger, dont le décès vient d'être annoncé aux autorités suisses par le ministère français de la guerre.

— **Le tabac.** — La culture du tabac dans la Broye fribourgeoise a rapporté en 1907 208,152 fr., soit 105 mille 807 fr. de plus qu'en 1906. On a cultivé 13 hectares de plus, et la récolte a dépassé de 601 quintaux celle de 1906. Le prix de vente moyen a été de 88 fr. 50 (58 fr. 45 en 1906).

— **Comptabilité agricole.** — Sous les auspices du Département de l'Agriculture, un cours pratique de comptabilité agricole sera donné à Surpierre les 10 et 11 courant par M. A. Folly, professeur comptable à l'Institut agricole de Fribourg.

— **La cantinière au million.** — Mme Hofer, la cantinière de Sedan qui gagna le million de la loterie de la presse, épouse un officier dont elle fit la connaissance à la caserne. Cet officier vient de donner sa démission et le mariage aura lieu prochainement à Paris.

— **Communiqué.** — L'affiche fédérale de mise sur pied des états-majors et troupes de l'élite, pour les cours de répétitions de l'année 1908, est affichée dans les établissements publics et ainsi qu'aux différents endroits réservés à cet usage dans l'enceinte de la Ville.

Les militaires ne recevront pas à l'avenir, d'autre ordre de marche. Le public en général et les tenanciers d'établissement en particulier sont instamment priés de prendre les mesures nécessaires pour la conservation de ces affiches.

— **Les cambrioleurs à Romont.** — Dans la soirée de samedi, entre 8 et 11 heures, des voleurs se sont introduits dans l'appartement particulier de l'hôtelier du St-Jacques, à Romont. Ils ont fait main basse sur une somme de 200 fr., appartenant à M. Beaud, le propriétaire de l'hôtel ; une sacoche renfermant près de 80 fr., propriété de la sommelière, a également disparu. D'autres objets, linge, bijoux ont aussi été volés.

Le ou les voleurs devaient, semblait-il, avoir une parfaite connaissance

des lieux et la maison. L'vert une en

Da

L'affair

— On se ra noud, de Ch tion de Tho rêté et gros se passait dernier. Or ner par u d'instructio indemnité d les frais.

Pour n

— A bataillon n'aime pas pour « tirer lui paraiss sots. C'est s'ester au trouper, ce commanda fausse déclé Chexbres, d la jambe.

Le men déferé aux tribunal mi réuni samed mauvais sol cinq ans de aux frais, p ficat médic

G R

Victim

soir, plusi garde étaié pine, dans la Villette. arbre pench faisser cont

Les ouvri et, au moy rent de fair branlant. L Thürler, s' tronc du tomba, le projeté et s Il eut la po dégager, il qui l'enserr

Thürler e journalier, sse dans et cinq peti 10 ans et le Voilà une personnes leur généro

Nécrol de Morlon matin, aprè de M. Gran Le défunt 78 ans.

Employé il desservait lité depuis Que ce b en paix !

Notre disputent l

Adamovics, devenue folle, tente de se tuer et son ex-mari, l'ex-archiduc, puis vent se suicider.

Orenbourg (Russie), un train détruit et 41 blessés mortellement. On détruit la ville de Koutais. 200 maisons détruites. Nombreux disparus.

Explosion s'est produite samedi dans la nuit à Tutanovics, en Galicie. Le village est détruit. Plusieurs ouvriers blessés.

LE DÉPART DE FRIBOURG

Légion étrangère. — On a raconté le désastre subi par l'expédition de la légion étrangère. Elle fut surprise par une tourmente de neige dans le Sud-Oranais. Le nombre de légionnaires pé-

rius était un Fribourgeois, Louis-Ignace Gendre, soldat de la compagnie du 1^{er} étranger, dont le décès vient d'être annoncé aux familles par le ministère de la guerre.

Tabac. — La culture du tabac à Broye fribourgeoise a rapporté en 1907 208,152 fr., soit 105 fr. de plus qu'en 1906. On a planté 3 hectares de plus, et la récolte a dépassé de 601 quintaux celle de l'année précédente. Le prix de vente moyen a été de 50 (58 fr. 45 en 1906).

Stabilité agricole. — Le Département de l'Agriculture, par un cours pratique de culture agricole sera donné à Broye les 10 et 11 courant par M. G. B. professeur comptable à l'Institut de Fribourg.

Millionnaire au million. — M. J. J. Cantinière de Sedan qui a gagné un million de la loterie de la France, a été nommé officier et a été nommé officier de la caserne. Cet officier a donné sa démission et le millionnaire aura lieu prochainement à Sedan.

Monument. — L'affiche féminine sur pied des états-majors, pour les courses de l'année 1908, est affichée dans les établissements publics et dans différents endroits répartis dans l'enceinte de la ville.

Militaires ne recevront pas à Broye d'autre ordre de marche. Le général et les tenanciers de la ville en particulier sont priés de prendre les mesures nécessaires pour la conservation des archives.

Ambriseurs à Romont. — La soirée de samedi, entre 8 heures, des voleurs se sont introduits dans l'appartement particulier de l'hôtelier de St-Jacques, à Romont, ont fait main basse sur une somme de 200 fr., appartenant à M. J. J. propriétaire de l'hôtel; une somme renfermant près de 80 fr., appartenant à la sommelière, a également disparu. D'autres objets, linge, etc., ont aussi été volés.

Les voleurs devaient, semble-t-il, avoir une parfaite connaissance

des lieux et des habitudes des gens de la maison. En tout cas, la police a ouvert une enquête.

Dans la Veveyse.

L'affaire du soldat Genoud. — On se rappelle le cas du soldat Genoud, de Châtel, que le juge d'instruction de Thounne avait arbitrairement arrêté et grossièrement malmené. Cela se passait dans le courant de l'été dernier. Or, l'affaire vient de se terminer par un arrangement. Le juge d'instruction paie à M. Genoud, une indemnité de 520 fr. et supporte tous les frais.

Pour ne pas faire son service. — Auguste Rusca, soldat du bataillon 15, ci-devant à Attalene, n'aime pas le service militaire. Et pour « tirer au flanc », tous les moyens lui paraissent bons, même les plus sots. C'est ainsi que pour ne pas assister au dernier rassemblement de troupes, ce singulier soldat envoya au commandant de place de Fribourg une fautive déclaration du D^r Reymond, à Chexbres, disant qu'il s'était fracturé la jambe.

Le mensonge découvert, Rusca fut déferé aux autorités militaires. Et le tribunal militaire de la 2^{me} division, réuni samedi à Châtel, a condamné le mauvais soldat à huit mois de prison, cinq ans de privation de ses droits et aux frais, pour usage du faux certificat médical.

GRUYÈRE

Victime du travail. — Jeudi soir, plusieurs bûcherons de Bellegarde étaient occupés à scier des sapins, dans l'Oberrückwald, près de la Vilette. Sous un coup de vent, un arbre pencha tout à coup et vint s'affaîsser contre un groupe de hêtres.

Les ouvriers s'approchèrent alors, et, au moyen de leurs hâches, essayèrent de faire tomber à terre l'arbre branlant. L'un d'eux, un nommé Emile Thürler, s'engagea trop avant sous le tronc du sapin; et quand l'arbre tomba, le malheureux bûcheron fut projeté et serré contre un hêtre voisin. Il eut la poitrine enfoncée, et, pour le dégager, il fallut scier les deux arbres qui l'enserraient.

Thürler était un pauvre et honnête journalier, âgé d'à peine 40 ans. Il laisse dans le dénuement une veuve et cinq petits enfants, dont l'aîné a 10 ans et le plus jeune dix mois.

Voilà une bonne occasion pour les personnes charitables de manifester leur générosité.

Nécrologie. — On nous annonce de Morlon la mort, survenue lundi matin, après de longues souffrances, de M. Grandjean, dépositaire postal. Le défunt avait atteint le bel âge de 78 ans.

Employé fidèle et toujours affable, il desservait le village avec ponctualité depuis 30 ans.

Que ce brave fonctionnaire repose en paix!

Notre ténor. — Nos voisins se disputent le plaisir d'entendre la belle

voix du ténor gruyérien, M. Castella. Après ses tournées d'Allemagne et de France, M. Castella a été sollicité par Neuchâtel, Chaux-de-Fonds et bien d'autres villes encore. On annonce aujourd'hui que le chantre des « Armillaires » et du « Semeur » se produira le 26 avril à Payerne, à l'occasion d'un grand concert donné par l'Union instrumentale au temple de cette ville.

Chronique du temps et de la campagne. — Le vent qui souffle avec violence depuis lundi matin a diminué sensiblement l'épaisse couche de neige qui encombrait les routes et les places publiques. Et ce départ est généralement vu de bon œil, à la condition toutefois que les rebuses tardives ne se fassent pas trop fréquentes.

En tout cas, cette arrière-saison est loin d'avoir les tristes conséquences qui perçurent si lourdement sur les agriculteurs, l'an dernier. Les provisions de fourrages sont encore bien suffisantes pour attendre la première herbe sans avoir à renouveler les achats importants de foin étranger.

C'est un bel argent qui reste à l'agriculture.

Joyusetés.

Un Marseillais et un Gascon discutent vivement lequel des deux a le nerf optique le plus développé,

— Zuzé un peu, dit le premier, il m'est arrivé de voir des étoiles en plein midi et des éclairs en plein soleil.

— Moi, mon bon, répliqua l'autre, c'est bien plus fort: imagine-toi que le soir, dans mon lit, privé de lumière et les yeux clos, il m'arrive fréquemment de voir venir le sommeil.

Les enfants veulent tout savoir.

Un bambin disait à sa mère:

— Pourquoi demandons-nous au bon Dieu notre pain quotidien, et non pas notre pain de la semaine ou du mois?

La mère eût pu rester coite sans un jeune frère qui se trouvait là.

— C'est que, comme ça, nous avons du pain tendre, fit gravement le petit bonhomme.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de janvier 1908

Naissances:

Raboud, Lucie-Alice-Victorine, fille de Séraphin, charpentier, de Villarsviriaux et de Victorine-Julie, née Jorand. — Tissot Jeanne-Louise, fille de Pierre, de Cerniat et de Bertha, née Buchs, de Bellegarde. — Brodard, Julia-Rosalie, fille de Maurice Anselme, tapissier, de La Roche et Pont-la-Ville et de Lucie-Eugénie, née Blein. — Schindler, Arthur-Adolphe, fils d'Eugène-Edouard, ouvrier serrurier, de Röhrenbach (Berne) et de Marie-Rose, née Seydoux. — Freiburghaus, Robert, fils de Gottfried, menuisier-ébéniste, de Neuenegg (Berne) et de Eugénie, née Tendon. — Frossard, Joseph-Ferdinand-Félicien, fils d'Anthanas-Dominique, employé aux C. E. G., de Vaulruz et de Germaine-Lydie, née Via. — Dolci, Armand-Guillaume, fils de François, ouv. menuisier, de Costa Sérina, (Bergamo, Italie) et de Caroline née Ghione. — Mathey, Placide-Jules, fils de François-Louis, garde-forestier, de Bulle, et de Henriette-Emma, née Terrier. — Morard, Louis Lucien, fils de Joseph-Charles, agriculteur, de Gmefens et de Marie-Eléonore, née Magnin. — Barrozi, Joseph, fils d'Adolphe, plâtrier-peintre, de Monteggio (Tessin) et

de Marie, née Aeschlimann. — Broillet, Marcel-Henri, fils de Jean-Baptiste, chauffeur, aux C. F. F., de Ponthaux et de Célestine, née Riedox. — Romanens, Marguerite-Thérèse et Madeleine-Alexandrine, filles de Jules-Firmin, agriculteur, de Sorens et Marsens et de Marie-Adèle, née Ecoffey. — Müller, Marie-Thérèse-Caroline, fille d'Albert-Ernest, imprimeur, de Gœchlingen, (Schaffhouse) et de Marie-Léontine, née Chiffelle. — Castella, Nicolas-Louis, fils de Léon-Ernest, cafetier de Neirivue et de Alexandrine-Madeleine, née Aebly.

Décès:

Pichonnaz, Marie-Delphine, ménagère veuve de Jacques-Auguste Pichonnaz, de Pont (Veveyse), née le 2 août 1834. — Bernasconi, Louis-Dominique, entrepreneur, époux de Marie-Pauline, née Sallin, de Chissao (Tessin), né le 26 novembre 1850. — Sudan, Jean-Joseph-Nicolas, agriculteur, veuf de Marie-Catherine née Orrat, de Chavannes-les-Forts, né en 1828. — Dupasquier, Marie-Pauline-Fridoline, dite Mariette, ménagère, veuve de Jean-Joseph Dupasquier, de Bulle, née le 6 mars 1842. — Geinos, Lucie-Marie-Albertine-Simone, fille de Simon Geinox, docteur en médecine, de Neirivue, née le 16 janvier 1907. — Guillon, Anne-Marie, dite Nanette, ménagère veuve de Claude-Joseph-Léon, de Bulle, née le 9 septembre 1846.

Mariages:

Antonjoli, Angel-Ignace, comptable, de Bieno, (Novarre, Italie) et Marclay, Marie-Adèle, ménagère, de Champéry (Valais). — Pahnd, Gustave, négociant, de Poliez-Pittet et Bottens (Vaud) et Orrat Océide-Adèle-Généreuse, de Grandvillard.

Agriculteurs, artisans, particuliers,

faites un essai avec le **Vin blanc** de raisins secs à **Fr. 20.-**, **Vin rouge** (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à **fr. 27.-** les 100 litres pris en gare de Morat, contre remboursement.

Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables.

Echantillons gratuits et franco. Se recommander [452] **OSCAR ROGGEN, à Morat.**

†

La famille SOTTAS, à Vuadens, a la profonde douleur de faire part à ses parents, amis et connaissances de la mort de leur cher et regretté fils et frère

Louis

enlevé à leur affection le 8 mars, à l'âge de 21 ans, muni des sacrements de la religion.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 11 courant, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

Aide dans une fromagerie

Un jeune homme, intelligent, sérieux et de bonne conduite, diplômé d'École d'agriculture, cherche place d'aide dans une grande fromagerie. Pourrait entrer en place fin mars courant. Adresser les offres, avec le chiffre du salaire qui pourrait être payé à M. Ernest Bille, Directeur de l'École d'agriculture à Cernier, (Neuchâtel). [453]

Vacher

capable et sédentaire est demandé pour soigner 15 têtes de bétail. Bon gage. Entrée immédiate ou au 1^{er} avril. S'adresser ou se présenter chez Monsieur **Vourloud, à Roche** (Vaud). [486]

Une personne

s'intéresserait financièrement dans une entreprise commerciale ou industrielle. S'adresser par écrit au bureau de la *Gruyère* sous initiale **A. Z.**, N^o 221.

A vendre:
8 à 4 chars de bon foin et regain. S'adresser au bureau du journal.

On demande à louer
pour l'année 1908, une montagne pour 10 à 15 vaches. S'adresser au bureau du journal.

A louer:
un petit logement pour une ou deux personnes sans enfants, au centre du village de la **Tour**. S'adresser au bureau du journal.

A louer
pour le 1^{er} mai, aux environs de Bulle, une **Villa**, avec un grand jardin, charmille, eau et lumière. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Bulle.

A VENDRE
à distraire 2 chars de foin et un de regain. S'adresser à M. Nicolas DUFFEY, Hauteville.

CONFITURES
Abricots, cerises, raisins, pruneaux. Depuis 55 cent. la livre. — Rabais par bidon. — Miel de montagne. — **Nouveau:** sardines de Norvège. En boîte de 36 pièces à 80 cent.
M. Verdon-Meuwly, Grand'rué 44, Bulle. [499]

Tabac à fumer 10 kg.

| | |
|-------------------------------|----------------------------|
| Ope fine, lég. | sent. fr. 2.80 et fr. 4.40 |
| Tabac feuil. fin. | » » 6.80 » 7.90 |
| Tabac surfin | » » 9.40 » 10.80 |
| 200 Vevey courts | » » 2.20 |
| 200 Rio-grande | » » 2.50 |
| 200 Brésiliens, Flora | » » 3.25 |
| 200 Alpenrosen-Edelweiss | » » 3.50 |
| 100 Grands cig. à plumes | » » 3.10 |
| 100 Grandson, longs | » » 2.35 |
| 125 Briessago, vérit. Chissao | » » 3.80 |
| 100 Allemands, petits | » » 1.95 |
| 100 Herzog de 5 cent. | » » 2.95 |
| 100 Flor fina | » » 3.70 |
| 100 Flor Havana | » » 6.20 |

Dépôt de fab. de Cigares, Boswil. 451

Vente de domaine.

Lundi 16 mars prochain, à 2 heures de l'après-midi, à l'**Hôtel de la Cascade de Bellegarde**, M. Franz COTTIER, de La Vilette, exposera en vente, en mises publiques, le domaine **Gauchheit**, pré de 17 poses de bon terrain avec grande maison et écuries. Le domaine est situé tout près de La Vilette. La Vilette, le 9 mars 1908. Cottier Franz.

Comme
Dépuratif
Exigez la **Véritable**
Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, scrofules, Démangeaisons, Goutte, rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorrhoides, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1/2 litre fr. 3.50, 1/3 litre fr. 5.-, 1 litre (une cure complète 8 fr.).

Dépôt général et d'expédition:
Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc, 9, Genève. 316
Dépôt à **Bulle: Pharmacie Gavin.**

Oiseaux chanteurs.

A vendre faite de place 1 paire char-donnerets, 3 fr.; 1 mâle linotte, 3 fr.; 1 mâle tarin, 2 fr. 50; 1 mâle bouvreuil, 3 fr. On échangerait contre mâle véritable canari du Harz. S'adresser au bureau du journal.

Appartements

à louer, 6 pièces, salle de bain et dépendances. Eau et électricité. S'adresser à M. Gippa, entrepreneur, Bulle.

VINS ROUGES et BLANCS

garantis naturels, provenant directement de la propriété par 100 litres à 35, 40, 45, 50 et 60 ct.

Par quantités importantes, meilleur marché.

Faits de toutes grandeurs à disposition des clients.

Se recommande,

Francisco RIBES, à Bulle.

CARÊME

Morue, Godfish, Merluche
Thons ouverts et en boîtes
Sardines, Maquereaux, Royans
Saumon, Truite saumonée, Homard
Quenelles, Sandwich, purée de poisson

Pois, Haricots, Macédoines, Asperges

Pruneaux Bordeaux et Bosnie
Pommes, Poires et Prunes sèches
Pommes et Pêches évaporées
Brigoles, Conserves de fruits.

Pâtes de Naples.

Magasin G. MORA

BULLE

Rue de Gruyères

BULLE

Le soussigné avise l'honorable public qu'il reprend dès le 1^{er} avril, les ateliers Philipona-Mazoni, rue de la Sionge, à Bulle

Ateliers de construction mécanique en tous genres.

Cycles, Motocycles et Automobiles.

Vente, échange, location. — Fournitures. — Pièces de rechange. — Benzine.
Installation moderne pour la réparation des pneus automobiles.
Pose de sonneries électriques. — Réparation de machines à coudre.

Prix défiant toute concurrence.

A. MAILLARD

mécanicien diplômé dans les principales écoles d'automobile de Paris.



Rhumatismes.

NEURALGIES sont soulagés instantanément et guéris rapidement par les frictions avec le **RHEUMATOL**. Attestations de médecins éminents. Vous trouvez le **RHEUMATOL** à fr. 1.60 le flacon avec le mode d'emploi dans les pharmacies.

Dépôt à **BULLE**:
Pharmacie **CAVIN**.

Marque déposée.



POUDRE MAYOR

tonique, dépurative, antiépidémique

POUR LE BETAIL

de B. MAYOR, vétérinaire et pharm. Marque déposée.

Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & C^o, Lausanne.
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.
Exigez sur chaque paquet le nom B. MAYOR.

Carême

Morue, Godfish, Stokfish,
Merluches, Harengs blancs et fumés
Thon ouvert et en boîtes
Saumon, Sardines, Maquereaux
Quenelles de Brochet
Pois, Haricots, Tomates
Champignons Caprès
Fruits et céréales
Pommes évaporées, Abricots
Pêches Brigoles
Fruits au jus

Carême

Marché aux poissons frais, mercredi matin.

Magasin Vve Louis Treyvaud



Parfume agréablement
le linge

SEMENCES

Graines fourragères diverses, garanties de pureté et de germination, contrôlées par les établissements fédéraux de Zurich et de Lausanne.

Spécialités de mélanges pour tous sols.

Trèfles et fensasses premier choix.

Froment de printemps du pays.

Avoines, Bohême et Sibérie, hâtive et de grand rendement.

SEIGLE-ORGE

Prix réduits.

Prix réduits.

J. CROTTI, Grains et Farines, BULLE

Avis aux Cyclistes.

Le soussigné avise l'honorable public qu'il vient de monter un grand atelier de **bicyclettes, motocycles, motoscoches, etc.**, à l'Ancienne Usine à gaz, Rue de Gruyères.

Réparations de tous les articles.
Pneumatiques, chambres à air et tous les accessoires.
Emaillage et nickelage.

Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

Bicyclettes, motocyclette et une motoscoche d'occasion à vendre.

Se recommande

ERBA Pascal.

Engrais chimiques

PRIX RÉDUITS

Agence agricole

Aug. BARRAS, Bulle.

Maison placée sous le contrôle des stations fédérales d'essais agricoles.

A louer :

un logement de 3 chambres, cuisine et jardin.

S'adresser au bureau du journal.

Occasion exceptionnelle.

LIQUIDATION

totale des articles **Faïences, Verre et Porcelaine** au prix de facture chez 355

Auguste BARRAS, Bulle.

A VENDRE

de gré à gré une maison d'habitation avec environ une pose de terrain attenant. S'adresser à M. Pierre Fraguère à Vuipens.

UN PRODUIT QUI N'A PAS

VOLÉ

sa réputation toujours grandissante c'est bien notre merveilleux

BONBON DES VOSGES

Aux bourgeons de sapins des Vosges. En vente partout.



contre rhumes, toux, catarrhes, etc. Goût agréable.

Dépôt

[H298X

Avis : Tout bonbon ne portant pas le mot **VOGES** entre nos initiales B. et P. est une imitation inférieure à refuser.

Vente en gros : **BRUGGER & PASCHE**, fabrique de confiserie, Genève.

A VENDRE

chez M. Casimir GREMAUD, à Riaz, un char à pont sur ressorts, en bon état, léger et très solide.



Auguste GLASSON

Fers - Quincaille

BULLE

POMPES A PURIN

dernier système.

Prix avantageux

Logements à louer

chez Torche, La Tour.

On demande

deux domestiques de campagne de 16 à 22 ans, chez Gustave MAGNIN, à Corcelles sur Chavornay (Ct. Vand). [424]

Mise de meubles.

à La Verrerie de Semales, ancienne ville Quennece, mercredi 11 mars, dès 10 heures du matin :

Salon au style anglais. Salle à manger mobilier ancien. Piano, armoires riches et ordinaires, lits complets, canapés, divan russe, fauteuils, chaises, tables, glaces, etc.

Pour renseignements s'adresser à M. J. Baudère, ébéniste, à Bulle, ou à M. Bard, bûisier, à Semales.

On cherche un

domestique-laitier

pouvant éventuellement travailler seul ; si possible un ne faisant pas de service militaire cette année.

S'adresser sous chiffres H. 983 F. à Haasenstein et Vogler, à Fribourg. [433]

Une place

d'apprenti de commerce

est vacante dans un bureau de la place. Offres case postale Bulle 3783. [435]

ON DEMANDE

de suite un bon domestique de campagne chez M. Louis DEMIERRE, Bulle.

On demande

une jeune fille pour la campagne. S'adresser au bureau du journal.

A louer

à La Tour, un appartement de 5 chambres, cuisine, véranda, cave, fontaine et jardin.

Entrée à volonté.

S'adresser au bureau du journal.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. H. Frisch, expert compt., Zurich, B. [437]

LOTS

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendié de Planfayon

4376 lots en espèces — fr. 60.000

1^{er} fr. 15000, 5000, 1000, etc., etc.

Les billets à fr. 1.— sont en vente au Bureau central à Fribourg, par les revendeurs pourvus d'affiches et par le Bureau d'expédition de billets de loteries suisses à St-Maurice.

Sur 10 billets 1 billet gratuit.

Grand rabais pour les revendeurs.

GLASSON FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS.